

SOCIÉTÉ

faits-dj.union@sonapresse.com

Gratuité des inscriptions : le CTRI mise sur l'école pour tous

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

Si la mesure était attendue depuis de nombreuses années par la communauté éducative gabonaise, elle est désormais effective. Dès cette rentrée des classes, les parents n'auront plus à se soucier encore du paiement des frais de scolarité de leurs enfants. En effet, c'est à travers un communiqué du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) que la mesure a été rendue effective.

Cette mesure, qui s'applique avec effet immédiat, concerne selon le CTRI "les élèves des établissements publics et confessionnels". De plus, intervenant dans un contexte de vie chère, la gratuité des frais de scolarité devrait permettre aux familles nombreuses de scolariser au mieux leurs enfants. Chose difficile par le

passé, où certains étaient obligés de n'inscrire qu'un seul enfant. Obligatoire dans notre pays de 3 à 16 ans, l'école gabonaise va connaître une nette amélioration et évoluer vers la qualité recherchée par les nouvelles autorités. Aussi, grâce à cette disposition, cette année les frais d'inscription seront à la charge de l'État qui va accompagner les chefs d'établissement sur leurs besoins lors de la rentrée scolaire.

Alors qu'a lieu ce lundi 11 septembre la rentrée administrative, les parents seront soulagés par cette mesure d'autant que les enfants du préprimaire et du primaire disposeront également de livres gratuits. Sans oublier le retour de la bourse dans le secondaire, dont les critères d'attribution seront précisés par les autorités compétentes.

Éducation : un nouveau bail et des défis pour Camélia Ntoutoume-Leclercq

S.A.M.
Libreville/Gabon

AVEC la rentrée administrative de ce jour, professeurs, enseignants ou responsables ministériels vont se remettre au travail. Le maintien de la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, qui a été reçue vendredi passé par le président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, vise sans aucun doute à poursuivre le travail initié dans les questions de gouvernance des établissements, les infrastructures avec les nouveaux établissements, les services spécialisés (comme l'imprimerie de l'Éducation nationale), les activités socio-pédagogiques et la vie scolaire, entre autres. Sa reconduction est, incontestablement, une manière de rappeler qu'elle a su instaurer le dialogue



Camélia Ntoutoume-Leclercq (2e à gauche) reprend du service à l'Éducation nationale avec encore plus de détermination.

avec les différentes structures syndicales de l'Éducation nationale pour éviter les nombreuses grèves d'autrefois. Ou qu'elle a pu booster les activités pédagogiques, notamment avec l'introduction de l'anglais, du digital, des questions environnementales. Ce qui dans l'ancien contexte ressemble à un tour de force.

Cependant, le tableau est encore loin d'être idyllique. En effet, la prochaine rentrée rappelle aussi que l'objectif, au travers du tra-

vail déjà abattu et de celui qui reste à effectuer, est de parvenir à une éducation de qualité, saine, sûre et inclusive, et une valorisation de la fonction enseignante. Pour y parvenir, des points comme l'amélioration de la carte scolaire (qui implique la construction de nouveaux bâtiments et une meilleure orientation des élèves) ou l'évaluation permanente des établissements à des fins de régularisation ou de fermeture ne peuvent être négligés.

Le clin d'œil de *lybek*



1 000 postes budgétaires pour les enseignants : un pas considérable

I.I
Libreville/Gabon

P ARMI les mesures prises par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) en faveur du secteur éducation, celle liée à la mise en solde de 1 000 postes budgétaires pour les enseignants précédemment en situation de présalaire est celle qui mettra le plus de baume au cœur des syndicats enseignants en cette rentrée scolaire 2023-2024. Tous avaient ce point inscrit en bonne place dans leurs différentes revendications. Certains de ces syndicats, à l'exemple du Sena (Syndicat de l'éducation nationale), ont rappelé dans une récente sortie "la situation des enseignants bloquée depuis 2015, l'intégration de plusieurs promotions de l'éducation..." À coup sûr, ces 1 000 postes budgétaires dégagés par les



Les postes budgétaires dégagés par le CTRI, un soulagement pour les enseignants en attente de régularisation.

autorités de la Transition vont permettre de régulariser de nombreuses situations en attente justement de régularisation, "notamment ceux qui étaient en présalaire, les sortants écoles", indique une source proche de l'Éducation nationale. À cette catégorie prioritaire, il faut ajouter les enseignants spécialisés des établissements techniques, notamment ceux des filières agricoles, des TIC et biochimie qui travaillent depuis des années sans être mis en solde.

L'enjeu ici étant la réduction du déficit d'enseignants. Et du côté de l'Éducation nationale, l'on souligne qu'un accent particulier sera mis sur les affectations à l'intérieur du pays où le besoin en enseignants se fait le plus ressentir, davantage que dans les agglomérations urbaines. Une manière également de donner un égal accès à l'éducation à tous, en comblant d'enseignants les "déserts scolaires" que constituent les zones rurales.